

**Exercice sur les quantiles, à mettre en lien avec le chapitre 3 thème 1.
L'effet de la redistribution sur la répartition des revenus**

Montants moyens des prélèvements et prestations par unité de consommation en 2015.

En euros en UC

	Fractiles de niveau de vie avant redistribution					Ensemble
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Niveau de vie avant redistribution (A)	6630	15 300	21 270	28 510	54 790	25 300
<u>Prélèvements</u>	-300	-890	-1880	-3460	-10590	-3420
<u>Financement de la protection sociale</u>	-300	-750	-1270	-1840	-3940	-1620
Cotisations sociales	-120	-330	-550	-820	-1550	-670
Contributions sociales	-180	-420	-720	-1030	-2390	-950
<u>Impôts directs</u>	0	-140	-610	-1620	-6650	-1800
Impôt sur le revenu	80	90	-260	-1160	-5980	-1450
Taxe d'habitation	-80	-230	-350	-460	-670	-360
<u>Prestations</u>	4860	1360	730	480	250	1540
<u>Prestations familiales</u>	1700	810	560	380	190	730
Allocation familiales		380	300	240	160	360
Autres prestations familiales		430	260	130	40	370
<u>Aides au logement</u>		250	60	30	10	370
<u>Minimas sociaux et RSA d'activité</u>		300	110	70	50	440
Revenu disponible (B)	11190	15760	20120	25530	44460	23410
Taxe de redistribution (B-A) / A (en %)	68.8	3.0	-5.4	-10.5	-18.9	-7.5

Notes :

1. Q1 : 20% des ménages les plus modestes..., Q5 : 20% des ménages les plus aisées.
2. Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
3. Lecture : les ménages du 3^e quintile de niveau de vie ont acquitté en moyenne 260 euros d'impôt sur le revenu par an et par unité de consommation.
4. Sources : INSEE, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013 (actualisée 2015).

RAPPELS

Par UC : par unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Questions :

Lecture du tableau.

1. Présentez le tableau.
2. Faites une phrase expliquant le sens des données encadrées.
3. Relevez dans le tableau ce qui correspond à un impôt ou à une cotisation sociale et ce qui correspond à une prestation sociale.

Analyse du tableau.

4. En utilisant et en comparant les données du tableau, montrez l'impact de la redistribution sur la répartition des revenus en France en 2015.
5. Calculez le rapport R_1 entre le 1^{er} et le 5^e quintile du revenu avant redistribution. Analysez votre résultat.
6. Calculez le rapport R_2 entre le 1^{er} et le 5^e quintile du revenu après redistribution. Analysez votre résultat.
7. Que pouvez-vous en déduire quant à l'impact de la redistribution sur les écarts de revenu en France ?